

CONSTRUCTION
DE DÉFENSE
CANADA



DEFENCE
CONSTRUCTION
CANADA

Rapport d'étape sur l'accessibilité 2024

Préparé par Construction de Défense Canada, décembre 2024

Table des matières

Contexte	3
Engagement de CDC à l'égard de l'accessibilité.....	3
Formats substitués	3
Commentaires.....	4
Activités décrites à l'article 5 de la LCA.....	4
Emploi.....	4
Cadre bâti	5
Technologies de l'information et des communications	6
Communications, autres que les TIC.....	6
Approvisionnement en biens, services et installations	7
Conception et prestation des programmes et services	7
Transport.....	7
Consultations	8
Commentaires	8

Contexte

Construction de Défense Canada (CDC) offre des services novateurs et rentables en matière de passation de marchés, de gestion de contrats de construction, d'infrastructure et d'environnement, et fournit du soutien au cours du cycle de vie afin de répondre aux impératifs de défense du Canada. Le ministère de la Défense nationale, le Centre de la sécurité des télécommunications et l'Agence de logement des Forces canadiennes sont les clients-partenaires de CDC.

Le [Plan en matière d'accessibilité](#) de CDC pour 2023 à 2025 fait état des mesures prises par CDC pour prévenir et atténuer les obstacles à l'accessibilité et se conformer aux exigences énoncées dans la [Loi canadienne sur l'accessibilité](#) (LCA). Le présent rapport fait le point sur les initiatives entreprises par CDC en 2024, regroupées en fonction des éléments clés mentionnés dans la LCA.

Engagement de CDC à l'égard de l'accessibilité

CDC s'engage à faire avancer l'accessibilité pour la population canadienne en temps opportun, en se fondant sur les principes de la LCA. CDC progresse ainsi dans l'élimination des obstacles liés à l'emploi et dans la prestation de mesures d'adaptation, au besoin.

CDC s'engage à créer des possibilités pour établir un dialogue permanent avec les personnes handicapées et leurs alliés. CDC tient compte, dans la mesure du possible, de leur rétroaction et des autres commentaires reçus pour améliorer les initiatives en cours et en élaborer de nouvelles.

Formats substitués

Veuillez communiquer avec CDC en utilisant les moyens indiqués dans la section « Commentaires » si vous souhaitez recevoir une copie du Plan en matière d'accessibilité, un rapport d'étape ou d'autres documents dans les formats suivants : impression, gros caractères, braille, format audio ou électronique.

Commentaires

CDC vous invite à lui faire part de vos commentaires sur son plan, son processus de rétroaction, ses rapports d'étapes et de toute autre question en utilisant l'un des moyens suivants :

- Téléphone : 613-998-9548 ou au 1-800-514-3555 (sans frais)
- Formulaire en ligne : <https://www.cdc-dcc.gc.ca/a-propos-de-cdc/accessibilite>
- Courriel : accessibilite@dcc-cdc.gc.ca ou accessibility@dcc-cdc.gc.ca
- Par la poste à l'adresse suivante :

Construction de Défense Canada
Constitution Square, 19^e étage
350, rue Albert
Ottawa (Ontario) K1A 0K3
a/s de : Ressources humaines, Accessibilité

Un membre de l'équipe Ressources humaines de CDC accusera réception de vos commentaires (s'ils ne sont pas anonymes) et fera un suivi directement auprès de vous.

Activités décrites à l'article 5 de la LCA

Le groupe de travail sur l'accessibilité de CDC est composé de représentants des équipes des Opérations, de Santé et sécurité au travail, de la Technologie de l'information et des Ressources humaines.

Le groupe de travail s'est réuni tous les trimestres en 2024 et s'est concentré sur le classement des activités par priorités et le renforcement des capacités afin de progresser dans l'atteinte des objectifs de CDC en matière d'accessibilité. Les progrès réalisés en 2024 jetteront les bases du deuxième plan de CDC sur l'accessibilité, qui sera publié en décembre 2025.

Emploi

En 2024, l'équipe des Ressources humaines de CDC s'est préparée en vue de l'évaluation prochaine des politiques, programmes et pratiques d'emploi de CDC, y compris l'ébauche de politique en matière d'accessibilité. L'équipe des Ressources humaines a également commencé à chercher un expert-conseil susceptible de l'aider dans cette tâche. Les résultats de l'évaluation serviront de base au prochain plan de CDC sur l'accessibilité et permettront d'établir des normes d'accessibilité pour la conception et la prestation des programmes et services de CDC.

L'équipe d'Acquisition de talents de CDC a participé à des salons de l'emploi sur l'accessibilité et l'autisme au début de 2024. Des représentants de CDC ont également assisté à l'événement annuel sur la neurodiversité du Congrès canadien sur l'inclusion des personnes en situation de handicap et à la séance d'information du gouvernement du Canada sur les possibilités d'emploi pour les étudiants handicapés.

CDC a embauché 10 étudiants handicapés dans toutes les régions en 2024, ce qui représente 13 % de la population étudiante de CDC pour l'année.

Cadre bâti

Les 35 bureaux de sites de CDC étant situés dans les mêmes locaux que les bureaux du ministère de la Défense nationale (MDN) ou des Forces armées canadiennes dans les bases actives, les escadres et les unités de soutien de secteur, sa capacité à apporter des modifications visant à améliorer l'accessibilité dans ses bureaux dépend en grande partie des priorités du MDN et de son engagement à l'égard de ces initiatives.

CDC a commencé à chercher un expert-conseil en accessibilité susceptible de l'aider à répertorier les obstacles sur ses lieux de travail. Cette tâche, qui devrait débuter en 2025, comprendra une visite en personne de l'un des bureaux régionaux de CDC et des entretiens virtuels avec une trentaine de membres du personnel de gestion des installations partout au Canada pour :

- déterminer l'état actuel de l'accessibilité d'un échantillon représentatif des lieux de travail de CDC
- obtenir le point de vue du personnel sur ce qui peut et doit être considéré comme prioritaire pour améliorer l'accessibilité
- définir les mesures que CDC peut prendre dans les locaux loués ou partagés

L'expert-conseil exposera dans un rapport ses principales conclusions ainsi que ses commentaires et recommandations issus de la visite des sites et des entretiens. CDC se servira de ce rapport pour établir son prochain plan en matière d'accessibilité et formuler des lignes directrices internes concernant :

- l'accessibilité du cadre bâti
- l'accès à tous les événements en personne organisés par CDC
- la prestation de mesures d'adaptation raisonnables

Technologies de l'information et des communications

En 2024, le groupe de travail sur l'accessibilité des technologies de l'information (TI) a rendu obligatoires les Règles pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) dans le cadre de l'approvisionnement.

Le groupe de travail sur l'accessibilité des TI a intégré les exigences en matière d'accessibilité dans les choix d'appareils des utilisateurs finaux. Les membres du groupe ont également discuté des moyens de fournir de manière proactive des mesures d'aide à l'accessibilité et des appareils adaptés afin d'éliminer la stigmatisation liée à la demande de mesures d'adaptation.

Une autre priorité du groupe de travail sur l'accessibilité des TI était de renseigner les employés de CDC sur les fonctions d'accessibilité à leur disposition. Le groupe a pour cela recensé les documents de formation disponibles pour les produits Microsoft 365, catalogué les fonctions d'accessibilité à la disposition des employés de CDC et travaillé en collaboration avec l'équipe des Communications pour trouver la meilleure façon de présenter les informations sur la nouvelle page de l'intranet de CDC consacrée à l'accessibilité.

Le service de la Technologie de l'information de CDC a préparé des communications à l'intention de tous les employés sur ce sujet en décembre 2024, avec l'aide des experts en formation et perfectionnement de CDC.

Par ailleurs, la nouvelle plateforme de formation de CDC est conforme aux WCAG 2.1 AA.

Communications, autres que les TIC

Bien que son site Web respecte la plupart des exigences essentielles des WCAG 2.1AA, CDC a fait faire un audit de l'accessibilité du Web en août 2024 afin de tester la fonctionnalité du site. Cet audit a permis de repérer les mises à jour nécessaires en ce qui a trait à la programmation et aux styles pour garantir la conformité du site aux normes d'accessibilité.

CDC présente les publications de l'entreprise (rapport annuel ou plan d'entreprise, par exemple) dans un format PDF accessible. Toutefois, le site Web de CDC contient des documents PDF plus anciens qui ne sont pas accessibles (formulaires de passation de marchés utilisés par l'industrie, par exemple). En collaboration avec son fournisseur de services, CDC s'emploie à évaluer le nombre de documents visés et à réfléchir à la manière de résoudre ce problème avec les responsables des documents. Les initiatives découlant de cette analyse feront partie du prochain plan de CDC sur l'accessibilité.

Toutes les communications de CDC sont passées en revue lors du processus de révision afin de vérifier qu'elles sont rédigées dans un langage clair. En 2024, CDC a engagé un fournisseur pour examiner un échantillon de documents d'entreprise écrits afin d'évaluer l'utilisation par CDC d'un langage clair. Cet examen a porté dans un premier temps sur les documents en anglais, puis sur les documents en français. Les résultats de l'évaluation, attendus pour le début de 2025, aideront CDC à sélectionner des directives et des formations sur le langage clair à proposer à ses employés et à décider des mesures à prendre dans le cadre du prochain plan sur l'accessibilité.

Approvisionnement en biens, services et installations

En 2023, CDC a intégré les exigences en matière d'accessibilité dans le processus de passation de marchés de logiciels. CDC intégrera des exigences semblables dans les gammes d'appareils des utilisateurs finaux choisies d'ici décembre 2025.

En 2024, le service des Communications de CDC a identifié des fournisseurs supplémentaires capables de fournir des documents en formats accessibles et a mis sur pied une procédure afin de créer des documents en formats accessibles.

Conception et prestation des programmes et services

En 2024, le service des Ressources humaines de CDC a dressé une liste des programmes de formation disponibles pour sensibiliser les employés et les superviseurs à l'accessibilité. En 2025, il collaborera avec l'équipe de Formation et perfectionnement de CDC afin de classer par ordre de priorité les programmes de formation sur l'accessibilité en fonction des résultats des consultations auprès des employés handicapés et de l'évaluation du cadre bâti.

Transport

CDC a entrepris de chercher un expert-conseil externe en accessibilité pour évaluer l'état de ses infrastructures de transport et liées au transport sur les sites qui seront visés par l'évaluation du cadre bâti et les visites connexes. L'évaluation liée au transport portera sur l'infrastructure de stationnement (places de stationnement accessibles, barrières de sécurité), sur l'accessibilité pour les piétons et les transports en commun, ainsi que sur le transport et les véhicules. CDC prévoit de commencer ce travail en 2025. Les constatations et les recommandations portant sur l'amélioration de l'accessibilité liée aux transports serviront de base au nouveau plan de CDC sur l'accessibilité.

Consultations

Comme CDC a peu de contacts avec le public, elle consultera surtout ses employés handicapés. Cette démarche permettra à CDC de s'acquitter de ses obligations aux termes de la LCA et de continuer à établir des relations significatives avec ses employés sur les questions relatives au lieu de travail qui leur tiennent à cœur.

À cette fin, CDC a tiré parti des capacités améliorées de sa nouvelle plateforme intranet pour permettre en tout temps aux employés de consulter le Plan en matière d'accessibilité et les rapports d'étapes et de formuler des commentaires à leur sujet. CDC a également entamé des pourparlers avec un expert-conseil en accessibilité pour effectuer des enquêtes et former des groupes de discussion avec des employés handicapés. Les commentaires et les suggestions recueillis dans le cadre de ces consultations serviront de base au prochain plan d'accessibilité de CDC.

Commentaires

Aux fins de ces consultations, CDC a communiqué avec 104 employés qui ont déclaré être en situation de handicap et qui ont accepté d'être contactés par le biais du questionnaire d'auto-identification de CDC. Il leur a été demandé s'ils souhaitaient prendre connaissance du rapport d'étape sur l'accessibilité 2024 et faire part de leurs commentaires.

Des employés de CDC ont transmis des commentaires sur la première ébauche du Rapport d'étape sur l'accessibilité 2024. Vous trouverez ci-dessous les points saillants des commentaires recueillis. Tous les commentaires ont été examinés par le groupe de travail sur l'accessibilité. Dans la mesure du possible, des modifications et des précisions ont été apportées au rapport d'étape 2024. Le groupe de travail sur l'accessibilité reverra d'autres recommandations dans le cadre des mesures à prendre en 2025. Le groupe de travail sur l'accessibilité partagera également les commentaires recueillis avec l'expert-conseil en accessibilité lors de la première évaluation de l'accessibilité en 2025.

Points saillants :

- Accroître le nombre de formations sur l'accessibilité et sensibiliser davantage les gens au sujet de l'accessibilité, de la neurodiversité et des handicaps invisibles.
- Inclure davantage de mesures d'adaptation et fixer un plus grand nombre d'objectifs en matière de neurodivergence, de santé mentale, de déficience sensorielle et de handicaps invisibles.
- Offrir des mesures d'adaptation temporaires ou d'urgence.
- Simplifier le processus de demande de mesure d'adaptation et mettre en place des stratégies visant à réduire la stigmatisation. Être proactif dans l'offre de mesures d'adaptation aux nouveaux employés, dans la mesure du possible.

-
- Offrir davantage de possibilités de formation accessible aux employés neurodivers.
 - Demander aux employés et aux visiteurs de ne pas porter de fragrance, comme une eau de Cologne, un parfum ou des produits parfumés, dans les bureaux ou lors des événements de CDC.
 - Fournir un soutien accru aux employés ayant une déficience auditive.
 - Offrir une plus grande flexibilité en matière de lieu de travail aux personnes atteintes d'un trouble neurodéveloppemental, si le travail le permet.
 - Fournir plus d'informations sur la façon dont CDC travaillera avec le MDN pour promouvoir l'accessibilité.
 - Mettre à la disposition des employés neuroatypiques des mesures d'aide à la rédaction (logiciels, outils de gestion du temps, etc.).
 - Modifier le questionnaire d'auto-identification pour éliminer la stigmatisation associée aux handicaps invisibles, comme le TDAH.
 - Fournir plus d'informations sur les documents accessibles.
 - Veiller à ce que les documents sur l'accessibilité soient rédigés dans les deux langues officielles aux fins d'examen.
 - Fournir de plus amples informations sur les évaluations de l'environnement bâti et s'assurer de rendre compte de la réalité : les différents espaces sont assortis de différents obstacles.